

Gravelines

MAGAZINE

n°185 - Mars 2018

AGENDA
CENTRAL
DETACHABLE
MARS / AVRIL 2018



ACTUALITÉ



L'ACTION SOCIALE AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

→ ACTUS

ZOOM SUR / ACTION SOCIALE, SERVICE AUX PERSONNES ÂGÉES, HANDICAP ET SANTÉ :	4-5
TOUJOURS PLUS IMPLIQUÉS	
ÉCONOMIE / ENDEL GRAVELINES, 160 SALARIÉS QUASI EXCLUSIVEMENT DÉDIÉS À LA CENTRALE NUCLÉAIRE	6-7
ÉVÉNEMENT / 2 ^{ÈME} ÉDITION DE LA NUIT DE L'EAU	8-9
INTERCOMMUNALITÉ / UNE ANNÉE AU SIVOM DES RIVES DE L'A A ET DE LA COLME	10-11
NAUTISME / LA CANOTE REPREND DU SERVICE !	12
ÉDUCATION / LES MATERNELLES EXPÉRIMENTENT L'ART	13
PORTRAITS DE GRAVELINOIS /	14
SPORT / EN IMMERSION CHEZ « LES SMOGLERS »	15
GRAVELINES C'EST SPORT /	16-17
TRAVAUX / FOCUS SUR : LES ATELIERS MUNICIPAUX	18-19
ATOUTS VILLE /	20
COMMERCES /	21

→ EN BREF

/ ÉTAT CIVIL	22
/ BON APPÉTIT LES PETITS	23

→ L'INFO DES ASSOS

→ CONSEIL MUNICIPAL

→ VIVRE À GRAVELINES

→ TRIBUNES

Tout au long de l'année, prenez-vous en photo devant le Totem « J'♥GRAVELINES », et publiez votre cliché sur les réseaux sociaux avec la mention :

#JAIMEGRAVELINES

Restez connectés avec la ville de Gravelines



4-5



6-7



8-9



10-11

UN PRINTEMPS DYNAMIQUE À GRAVELINES



Chères Gravelinoises, Chers Gravelinois,

Portée par le Centre Communal d'Action Sociale, la **politique sociale municipale demeure l'une de nos priorités**. Que ce soit en terme de logement, d'aide sociale ; de soutien aux personnes âgées ; de prévention santé et d'accompagnement des personnes handicapées, nous **sommes mobilisés au quotidien**.

Il faut d'ailleurs souligner que **l'action sociale s'exerce dans un contexte économique national difficile avec des réductions budgétaires qui impactent notre fonctionnement**.

Dans un autre registre, comme chacun le sait, **notre historique "Passage à canote"** a été emprunté **par plusieurs générations sur le chenal de l'Aa**. C'est un service que **nous avons tenu à maintenir, et qu'il a fallu moderniser** en tenant compte des normes et des contraintes actuelles.

A compter du samedi 31 mars et jusqu'au dimanche 4 novembre, **notre embarcation reprendra son service pour toute la saison estivale et au delà d'ailleurs**, puisque les aménagements financés par le Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme nous permettent désormais **d'augmenter l'amplitude de ce mode de transport apprécié**. **En 2017, 17 839 passagers l'ont emprunté**.

Enfin, **Gravelines, ville sportive**, est dotée d'**un grand nombre d'activités liées à l'eau**. Vous pourrez notamment découvrir dans ce numéro, la **pratique de la plongée sous-marine**, proposée par l'association **Les Smugglers**. Une activité sportive de loisir, qui permet aux plongeurs de **parcourir les fonds marins de notre littoral de la mer du Nord**, entre autres.

Passez un agréable mois de mars à Gravelines,

Très sincèrement,

Votre Maire,

Bertrand Ringot
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



Imprimerie Pacaud
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Dans le cadre de notre tour d'horizon des délégations municipales, nous vous proposons ce mois-ci d'aller à la rencontre d'Alain Merlen, Adjoint au Maire, Marie-Christine Duval et Josée Bleuez, Conseillères Municipales en charge de l'Action Sociale, du Handicap, des Aînés et de la Santé.



ACTION SOCIALE, SERVICE AUX PERSONNES ÂGÉES, HANDICAP ET SANTÉ : TOUJOURS PLUS IMPLIQUÉS

« Véritable levier de la politique municipale, la politique sociale est portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle constitue une priorité car touche essentiellement les personnes en situation de précarité ou ayant des problèmes de santé. Elle s'articule autour de grands axes : l'aide sociale apportée aux familles, le pôle logement ainsi que les personnes âgées, le handicap et la santé », introduit Alain Merlen.

Le CCAS est un établissement public communal, présidé par le Maire et géré par un conseil d'administration composé, à part égale, de membres élus et de membres de la société civile. Il a un rôle d'accueil, d'écoute, d'orientation, de négociation et d'actions en faveur des personnes en difficulté. Il est organisé autour de plusieurs commissions.

Alain Merlen poursuit par quelques chiffres : « Au cours de l'année 2017, 139 logements ont été attribués et ce n'est pas moins de 752 personnes qui ont été accueillies au CCAS pour l'aide alimentaire et l'aide sociale facultative. Chacun aura pu bénéficier d'un accompagnement social approfondi garantissant notre principal engagement ; à savoir : 0 exclusion ».

ACTION SOCIALE

Dans les deux années à venir, plusieurs programmes immobiliers, intégrant des logements locatifs sociaux, vont arriver à terme.

« AU COURS DE L'ANNÉE 2017, 139 LOGEMENTS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS ET CE NE SONT PAS MOINS DE 752 PERSONNES QUI ONT ÉTÉ ACCUEILLIES AU CCAS »

« L'attribution des logements sociaux fait suite à une procédure assez complexe issue d'un arbitrage quasi-communautaire. Nous ne décidons pas seuls », explique Alain Merlen. « A ce titre, je tiens, chaque vendredi, au CCAS, une permanence permettant d'expliquer aux gravelinois les modalités d'attribution de ces logements ; 154 personnes ont ainsi été reçues l'année dernière ».

Au-delà de l'attribution des logements, la politique en la matière a trait également à leur adaptation. Depuis 2007, 172 logements ont été adaptés ou rendus adaptables dans le parc social de la commune.

« Nos engagements, tant moraux que financiers, à maintenir un niveau d'action sociale très élevé sont, de loin, respectés voire augmentés. Néanmoins, force est de constater qu'il n'en n'est pas de même pour les financeurs qui se déchargeant de leurs responsabilités et nous laissent le soin de gérer la précarité », déplore Alain Merlen.



PERSONNES ÂGÉES

« Dans un contexte de vieillissement démographique, la politique municipale est attentive au bien-être de ses aînés et s'attache à lutter contre leur isolement », explique Marie-Christine Duval. C'est ainsi que la municipalité a mis en place le Plan Canicule et le Plan Grand Froid, permettant, au CCAS, de recenser les personnes fragiles ou isolées. Notons également que le portage de repas équilibrés à domicile est possible du lundi au dimanche.

« DEUX ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE : AU FIL DE L'ART ET LE CAFÉ-DÉBAT SÉNIOR »

Afin de donner la parole aux aînés et de créer des liens entre eux, en les faisant participer à la vie associative et culturelle de la commune, deux actions ont été mises en place : au Fil de l'Art et le Café-Débat Séniors réunissant à chaque fois une centaine de personnes.

Dans cette optique de développement, la Ville a adhéré au réseau francophone « Ville Amie des Aînés ». « L'adhésion à ce réseau international nous permet d'impulser des idées nouvelles et de travailler en étroite collaboration avec les autres communes », explique Marie-Christine Duval.

SANTÉ

« La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas forcément en l'absence de maladie », rappelle Josée Bleuez selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé. « La volonté politique est d'agir au niveau local et de permettre, aux Gravelinoises et Gravelinois, un accès optimal aux soins. A cet effet, une mission développement santé a été créée avec deux objectifs principaux : favoriser l'accueil de nouveaux médecins et faire vivre la santé à Gravelines. Pour cela, nous avons créé quatre cabinets tremplins qui nous ont permis d'accueillir trois nouveaux médecins généralistes ».

Nous accompagnons l'installation de nouveaux professionnels de santé et avons eu plaisir d'accueillir depuis 2014 : un ostéopathe, une sage-femme, une orthophoniste, une orthoptiste, six kinésithérapeutes, trois psychomotriciennes et deux infirmières.

Ces initiatives permettant l'arrivée de ces nouveaux praticiens se renforcent avec l'ouverture d'un logement pour les stagiaires en médecine générale.

Nous poursuivons également les démarches de recherche de nouveaux médecins généralistes et spécialistes.

Nous pouvons également saluer, sous l'impulsion de notre ancien collègue, Hervé Coubel, l'obtention de la



marque Tourisme et Handicap pour la plage de Petit-Fort-Philippe et mettons tout en œuvre, dans la limite de nos compétences, pour que le projet de Maison de Santé Pluri Professionnelle voit le jour au plus vite », conclut Josée Bleuez. ■

+ d'infos

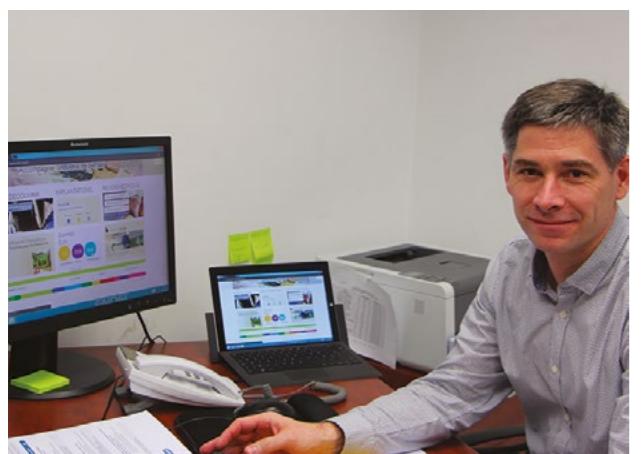
→ CCAS
03 28 23 59 63
→ Service santé
03 28 23 59 20

Endel (filiale du groupe Engie) dispose de plus de 140 implantations sur l'ensemble de la France. Spécialisée en maintenance industrielle et nucléaire, l'entreprise compte 5 600 collaborateurs.

A Gravelines, ils sont 160, quasi tous détachés à l'année sur le site de la centrale nucléaire. Nous sommes allés à la rencontre du directeur d'exploitation de la région Caux-Manche, Stéphane Josselin, dont dépend l'antenne de Gravelines.



ENDEL GRAVELINES, 160 SALARIÉS QUASI EXCLUSIVEMENT DÉDIÉS À LA CENTRALE NUCLÉAIRE



Stéphane Josselin
Directeur de l'agence
Endel Caux-Manche

L'histoire d'Endel à Gravelines remonte aux années 1970. A l'époque, les entreprises Entrepôse et Delattre-Levivier participent à la construction de la centrale nucléaire. Une fois le site nucléaire mis en production au début des années 80, elles restent toutes les deux pour assurer des travaux de maintenance. En 2001,

les deux entités fusionnent pour donner naissance à Endel (« En » pour Entrepôse et « Del » pour Delattre). Elles absorbent également la société GTMH qui fait alors partie du groupe Engie (Ex GDF-Suez).

Endel, c'est plus de 140 implantations en France et 5 600 collaborateurs. L'antenne de Gravelines, dirigée par Christian Debryser, fait partie de la région Caux-Manche que dirige Stéphane Josselin. Elle englobe également les sites nucléaires de Paluel et de Penly. 160 salariés travaillent pour Endel antenne de Gravelines. Ils sont quasi tous détachés à l'année à la centrale nucléaire pour des travaux de maintenance. « Nous sommes spécialisés dans trois grandes activités », précise Stéphane Josselin, « la tuyauterie et le soudage, la robinetterie et la mécanique sur machines tournantes. Sur certaines tranches de la cen-

trale, nous sommes titulaires de marchés dédiés pour ces interventions. Nous répondons aussi au cas par cas à des marchés selon les besoins pendant les arrêts ou en phase d'exploitation ».

Si certains travaux de maintenance peuvent se faire alors que les réacteurs sont en fonctionnement, la plupart d'entre eux se font lors des arrêts de tranches. « C'est la raison pour laquelle nous avons un pic d'activités entre mars et octobre qui correspond à la période où la centrale programme le plus d'arrêts étant donné que la consommation d'électricité est moindre », commente Stéphane Josselin. En période plus creuse, les salariés qui travaillent en robinetterie ou bien sur machines tournantes peuvent donc être affectés sur d'autres sites nucléaires. Mais cela reste très ponctuel. « A plus de 90 %, c'est la centrale nucléaire de Gravelines qui fait travailler l'antenne gravelinoise d'Endel », commente Stéphane Josselin.

« EN 2018, UNE QUINZAINE DE PERSONNES DEVRAIENT ÊTRE EMBAUCHÉES »

Après plusieurs années, que Stéphane Josselin qualifie « d'intenses » du fait des visites décennales auxquelles les six tranches de la centrale ont dû se soumettre, l'activité de l'antenne de Gravelines

Endel, filiale du groupe international Engie

Endel a été racheté en 2001 par le groupe Engie, ex GDF-Suez. L'entreprise fait partie de la branche « B to B » du groupe, tout comme les entreprises Axima, Cofely et Ineo. Plus de 150 000 personnes sont salariées d'Engie dans 70 pays. Endel compte 5 600 salariés et plus de 2 500 clients. 1 700 de ses salariés travaillent sur l'ensemble des sites nucléaires en France.

lines a retrouvé un volant d'activités un peu moins dense, « avant un nouveau pic d'ici 18 mois quand nous allons commencer la préparation des prochaines visites décennales », précise-t-il.

Toutefois, cette conjoncture un peu moins favorable n'empêche pas l'antenne de penser à l'avenir : en 2018, une quinzaine de personnes devraient être embauchées, dont des alternants et quelques intérimaires déjà recrutés qui se verront proposer un CDI. « Recruter n'est pas toujours simple dans nos métiers », regrette Stéphane Josselin. « L'industrie n'a pas encore réussi à se défaire de son image négative, de ce fait, nous attirons peu. Depuis des années, nous peinons, par exemple, à recruter des soudeurs et des tuyautiers ». Et quand l'entreprise parvient à trouver les perles rares, il lui faut, en plus, les former, « car notre activité est vraiment très spécifique. Même une personne titulaire d'un

bac pro soudage n'aura pas forcément été formée à nos spécificités et ne sera pas apte à travailler tout de suite », continue Stéphane Josselin.

D'où l'importance de pouvoir monter des formations sur mesure avec les centres de formation de la région et d'accueillir régulièrement des stagiaires, afin de leur démontrer que l'industrie offre aussi de très belles perspectives de carrière. ■

SCTN, la filière logistique d'Endel, également présente à Gravelines

En plus des 160 salariés de l'antenne gravelinoise d'Endel, 150 autres personnes travaillent pour SCTN, la filière logistique d'Endel, implantée sur le site de la centrale nucléaire. Son activité consiste à gérer l'ensemble de la logistique nécessaire aux arrêts de tranches : moyens matériels pour intervenir, gestion des déchets, nettoyage, flux du matériel, gestion du combustible, accès au magasin en zone contrôlée, gestion des EPI... En tout, c'est donc plus de 300 salariés qui travaillent pour Endel à Gravelines.

+ d'infos

Endel Engie - Antenne de Gravelines
26 rue des Dunes - BP71
03 28 51 10 00
www.endel-engie.fr



Le vendredi 16 mars prochain, Sportica accueillera la 2^{ème} édition de la Nuit de l'Eau. Cet événement, mis en place par le service Jeunesse de la commune, allie sport, festivité et sensibilisation de la population au problème d'accès à l'eau potable.



Vidéo Mag : retrouvez la vidéo de cet article sur www.gravelines-play.fr

En 2008, à l'aube de la Journée Mondiale de l'Eau, émerge un désir commun entre la Fédération Française de Natation et l'Unicef de lutter contre l'absence d'accès à l'eau potable pour plus de la moitié de la population mondiale. Afin de faire évoluer la conscience collective autour de ce problème majeur, l'idée est venue de mettre en œuvre un événement de grande ampleur.

La Ville de Gravelines, via son titre de « Ville Amie des Enfants », était déjà très engagée pour l'enfance et la jeunesse. ■

C'est donc tout naturellement que la commune, via son service Jeunesse, et avec le concours de Raoul Defruit et Aurore Devos, Conseillers Municipaux délégués à la Jeunesse, ont mis en place l'an dernier la Nuit de l'Eau.

+ d'infos

Service Jeunesse
03 28 65 52 85
[Etre jeune à Gravelines](https://www.facebook.com/Etre-jeune-a-Gravelines)



2^{ÈME} ÉDITION DE LA NUIT DE L'EAU

DE 16H À 22H
TARIF UNIQUE DE 3€ / GRATUIT - 6 ANS



PROGRAMME

HALL DE SPORTICA

→ Exposition des Maisons de quartier sur le gaspillage alimentaire dans le Monde

→ Stand Unicef

PISCINE

PETIT BASSIN

→ 16h-17h30 : baby club (à partir de 6 mois jusqu'à 6 ans)

→ 17h30-18h45 : séance de piscine grand public avec ouverture du toboggan

→ 19h-22h : succession de cours de 45mn (aquadance, aquagym, aquabike)

→ 19h-21h : aquabike en accès libre

→ 18h45-22h : séance de piscine enfant avec ouverture du toboggan

GRAND BASSIN

Ligne d'eau 1

→ 17h-22h : découverte de la plongée (à partir de 8 ans) par le club de plongée des Rives de l'Aa et les Smoggliers.

Attention, une autorisation parentale (à remplir sur place) est indispensable pour les -12 ans.

Ligne d'eau 2

→ 17h-22h : défi de l'eau (ouvert au public) sponsorisé par Les Rose Marie.

LE DÉFI DE L'EAU, C'EST QUOI ?

Le principe est simple : vous êtes invités à réaliser le maximum de longueurs afin de récolter des fonds pour l'Unicef. Pour cela, pas de limite d'âge ou de niveau de natation requis, tout le monde peut participer à ce beau défi !

Lignes d'eau 3 et 4

→ 17h-18h30 : parcours aquatique pour les 6-10 ans (par Gravelines Natation)

→ 18h30-22h : entraînement de Gravelines Natation

→ Défi de l'eau pour les nageurs expérimentés

Lignes d'eau 6-7-8

→ 17h-19h45 : animation autour du paddle (par la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard)

→ A partir de 20h : jeux gonflables

ESPACE BIEN-ÊTRE

Au profit de l'Unicef

→ Sauna : 2€

→ Massage : 2€ (en partenariat avec des kinés)

AUTOUR DES BASSINS

→ Dégustation à l'aveugle par l'Eau du Dunkerquois

→ Animation par Atouts Ville, le CMJ et le Com'As

→ Jeux de société

→ Espace garderie aménagé avec l'équipement de la Ludothèque de la Maison de quartier du Pont de Pierre.

→ DJ pour animer la soirée



Le Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme regroupe 16 communes qui ont décidé de mutualiser leurs moyens et ressources afin de réaliser des projets dont peuvent profiter les habitants du territoire. Plusieurs d'entre eux ont déjà vu le jour, comme la Maison de la nature à Loon-Plage ou encore le PAarc des Rives de l'Aa de Gravelines. Nous vous proposons un retour sur l'année 2017 de cette intercommunalité.



UNE ANNÉE AU SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME



Le PAarc des Rives de l'Aa est un des dossiers majeurs du Sivom. L'année 2017 a vu se poursuivre les travaux d'aménagement du second bassin. Création de la butte paysagère, plantations, chemins piétonniers... se sont poursuivis. C'est aussi le lancement de la nouvelle phase de développement du PAarc, tournée vers l'économie et le tourisme. C'est ainsi qu'un **téléski nautique** verra le jour ainsi que de **nombreuses activités de loisirs terrestres**. En parallèle, deux projets ont été retenus afin de créer **un parc résidentiel de loisirs et un hôtel**, autour de ce second bassin.

En 2018, les travaux d'une **base technique** seront lancés, ainsi que l'installation d'un **terrain synthétique pour le paintball**, mais également la **viabilisation des terrains du pôle loisirs**, afin de lancer la construction des bâtiments.

Autre sujet important, le **port de plaisance de Gravelines/Grand-Fort-Philippe**, pour lequel a été créé, en 2017, le **Comité Local des Usagers Permanents (CLUP)**. Cette instance consultative et informative est à disposition des plaisanciers, des entreprises du nautisme et du Département du Nord, en charge du port de plaisance. Outre le CLUP, le port a également souhaité adhérer à la **North Sea Sailing**, association regroupant plusieurs ports

français, belges et néerlandais, dans le but de dynamiser les échanges et d'apporter plus de visibilité à cet équipement. En 2017, le port a accueilli 340 bateaux visiteurs pendant la saison estivale, soit 1 117 nuitées/personne, avec des Belges, des Anglais et des Néerlandais toujours plus nombreux.

Un service à la population très apprécié est celui des **navettes de plage**. En 2017, et depuis maintenant 4 années, une navette prend le départ de toutes les communes du Sivom vers la plage de Petit-Fort-Philippe, durant toute la saison estivale. Cette année, plus de **1 665 personnes ont profité de ce service, totalement gratuit** ! A noter que cette navette est reconduite pour les 4 années à venir.

De **nombreux autres projets ont été menés à bien en 2017** sur l'ensemble du territoire du Sivom :

- la réhabilitation de la toiture de l'église de **Looberghe**,
- la réhabilitation des retables de l'église de **Drincham**,
- la restauration des vitraux des églises de **Saint Pierrebrouck et Spycker**,
- la réhabilitation de l'aire de jeux de **Saint-Georges-sur-l'Aa**,
- le Sivom a par ailleurs activement participé au débat public sur CAP 2020.

[...]

Le Sivom soutient de nombreux événements tels que **Het Lindeboom** à Loon-Plage, le **festival de cap et d'épée** de Watten ou encore la **Craywickette**, le **Son et Lumière** et le **Marché de Noël** de Gravelines. Le Sivom soutient également activement les associations de son territoire, qu'elles soient **sportives, culturelles ou sociales**. C'est ainsi, à titre d'exemple, qu'elle appuie financièrement et logistiquement la belle dynamique de la **Société Protectrice des Animaux** des Rives de l'Aa et de la Colme.

Des études relatives au **réseau d'itinéraires de randonnées sur les Rives de l'Aa et de la Colme** sont également en cours de développement. Ces 200 kms permettront de découvrir l'ensemble du patrimoine architectural et naturel, de grande qualité, de nos communes.

Enfin, le Sivom contribue aussi à l'**insertion sociale et professionnelle** de ses habitants avec la **Mission Locale des Rives de l'Aa et de la Colme** et les **emplois d'insertion**. Par ailleurs, il accompagne les personnes en **service civique** (80 ont été signés en 2017).



Et pour 2018 ?

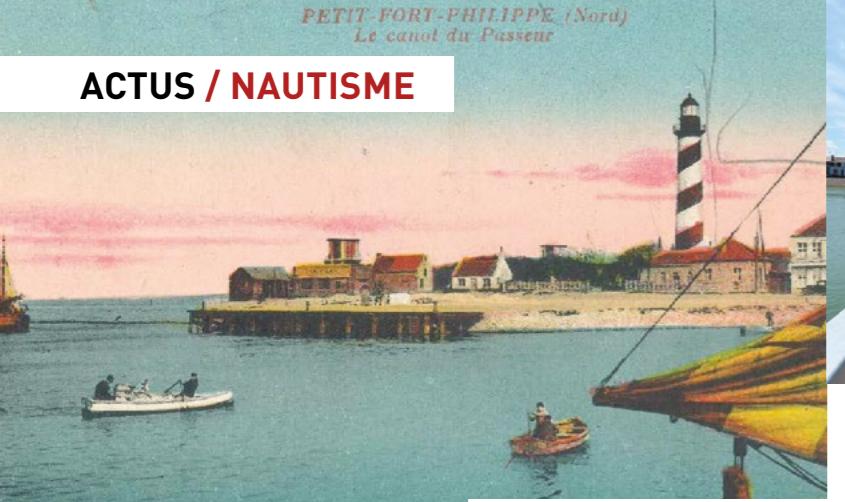
Le Sivom continuera son travail avec de nombreux projets qui débuteront :

- la réhabilitation du presbytère de **Brouckerque** en lieu artistique et culturel,
- l'aménagement paysager de la maison du village de **Craywick**,
- la réhabilitation de la toiture des églises de **Bourbourg et Watten**,
- le lancement des études pour des projets à **Saint-Momelin Holque et Millam** [...].

C'est toujours dans ce même esprit de mutualisation que 2018 marquera l'arrivée de la compétence **Espaces Verts pour les communes de Steene et Pitgam**. ■

Légende Photos

- 1 PAarc des Rives de l'Aa
- 2 Retable de Drincham
- 3 Port de Gravelines/ Grand-Fort-Philippe
- 4 le CLUP
- 5 Festival Het Lindeboom
- 6 Aire de jeux Saint-Georges sur l'Aa



ACTUS / NAUTISME



LA CANOTE REPREND DU SERVICE !

Le lancement de la saison estivale approche et, avec elle, l'ouverture de la Canote le samedi 31 mars.

Depuis des décennies, la Canote relie Petit-Fort-Philippe à Grand-Fort-Philippe. Ce sont des générations de Gravelinois et Grand-Fort-Philippois qui l'ont empruntée ! Le service s'est depuis modernisé.

En septembre 2014, l'installation de nouveaux pontons, pris en charge par le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme et mis à disposition par le port de plaisance, a permis d'allonger l'amplitude horaire de navigation. Les créneaux proposés peuvent désormais aller jusqu'à 6h, selon les horaires de marée, contre 2/3h dans le passé.

En 2015, la municipalité, via le service des Sports, a repris la gestion de ce service assuré auparavant par l'Office de Tourisme, et le propose désormais **totallement gratuit**.

Le 1^{er} avril 2016, la ville a fait l'acquisition d'une **canote électrique** pour un montant de 25 980,86 €, dont 3 000 € engagés par EDF.

Cette année, le service reprend à compter **du samedi 31 mars et jusqu'au dimanche 4 novembre**. Il sera assuré le weekend, le mercredi ainsi que le lundi matin lorsque la marée le permet, durant l'année scolaire. **Pendant les vacances, un service continu sera proposé à la population.** ■

Le saviez-vous
En 2017, le gain impact carbone (tonnage carbone non émis dans l'air) a été de 29,6 tonnes contre 19,6 tonnes en 2016.



17839

passagers en 2017

- **7 983** Gravelinois,
- **7 903** Grand-Fort-Philippois
- **1 953** extérieurs
- **7 101** personnes en août 2017.

+d'infos

Service des Sports
03 28 23 59 06

ACTUS / ÉDUCATION

Les projets pédagogiques, proposés par la Direction de l'Education et de l'Enfance, rythment l'année scolaire de nos enfants.

Nous avons suivi la classe de petite section d'Audrey Lapouille, enseignante à l'école Jean Macé, partie à la découverte des Arts Visuels.



LES MATERNELLES EXPÉIMENTENT L'ART

Le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand (CACFM) propose, pour la première fois, une **activité basée sur les Arts Visuels aux tout-petits** (dès 2 ans). Le projet s'articule en 4 séances et est réalisé en lien avec le projet pédagogique de la classe.

Les Arts Visuels permettent aux enfants de **développer leurs 5 sens, leur imaginaire, de s'exprimer autrement**, mais aussi de découvrir la créativité.

C'est la classe d'Audrey Lapouille, de l'école Jean Macé, qui a inauguré ce projet, dès le mois de janvier dernier. Les 30 élèves, entourés de 7 accompagnateurs, ont ainsi pu **découvrir le collage, le grattage, les pastels, le volume, la feutrine, le relief...** ■



→ **Mélanie Vidor, Directrice et enseignante de l'Ecole Municipale des Arts Visuels :**

« C'était une grande première pour moi, car je n'avais jamais travaillé avec des enfants de 2-3 ans. Cela demande beaucoup de préparation en amont et notamment avec l'équipe enseignante des écoles, mais c'est une belle expérience ! **Les ateliers sont complémentaires à l'apprentissage scolaire et permettent de sortir de l'école pour quelques heures.**

Il est très intéressant de voir les enfants prendre confiance en eux, de découvrir les matières et les techniques. Ils ont beaucoup touché, senti et découvert. **Ce projet pédagogique est un excellent moyen de sensibiliser les enfants aux arts visuels, tout en étant accessible, original et ludique.** Ils ont été très attentifs pendant ces 4 séances de 45min et, je pense pouvoir dire qu'ils ont apprécié ces moments ». ■

→ **Audrey Lapouille, Enseignante :**

« J'ai choisi ce projet car il s'agissait d'une nouveauté et que **peu de projets artistiques existent auprès des plus petits**. J'ai trouvé intéressant qu'ils puissent découvrir, au travers des Arts Visuels, des associations de couleurs, de matières... en lien avec le projet de l'école sur le Monde.

Les enfants ont été très réceptifs et ont tout de suite apprécié ces mardis passés au Centre Artistique. Le travail réalisé avec Mélanie est tout à fait complémentaire du mien, elle peut choisir des techniques que je ne peux pas utiliser en classe et ces séances ont beaucoup apporté aux enfants et à leur découverte des arts plastiques ». ■



+d'infos

Direction de l'Education et de l'Enfance
03 28 23 59 24

DE GRAVELINOIS

Ils font bouger GRAVELINES

et font rayonner notre ville ici et au-delà de nos frontières !



JEAN-CLAUDE LEFEBVRE

Donneur de sang depuis 1980

→ Quand avez-vous donné votre sang pour la 1^{ère} fois et pourquoi ?

C'était en juin 1980, pendant mon service militaire. La question était posée à tous les appelés et j'avoue ne pas m'être trop posé la question, j'ai tout de suite accepté ! Le fait d'être en groupe m'a certainement aidé à franchir le cap. J'y suis retourné ensuite, après mon embauche à EDF, ayant la possibilité de donner mon sang sur mon lieu de travail.

→ Pourquoi est-ce important de donner votre sang ?

Après plus de 75 dons, donner est devenu totalement naturel, comme un réflexe. C'est un geste important, anonyme, qui ne coûte rien et qui sauve des vies, pourquoi s'en priver ? Il y a pour moi une vraie notion de solidarité dans ce don, c'est une forme d'aide, comme quelqu'un qui interviendrait lors d'un accident pour secourir un blessé. Et on peut tous avoir besoin d'une transfusion un jour ou l'autre...

→ C'est aussi un moment convivial...

Effectivement, c'est un moment sympathique, pendant lequel on discute entre donneurs et avec le personnel de l'Etablissement Français du Sang (EFS). Je pense que, pour un 1^{er} don, il est important de venir à plusieurs afin de dédramatiser ce geste simple, mais qui peut faire peur. Mais cette appréhension est vite oubliée et laisse place à un sentiment de satisfaction d'aider son prochain.



ADRIEN

Service civique au collège Saint Joseph

→ Quelles sont vos missions au collège ?

Je suis en service civique depuis septembre et je m'occupe principalement du secrétariat. Je remplis des formulaires, fais du rangement, j'aide pendant les Devoirs surveillés... C'est un travail que j'aime beaucoup ! Comme je me débrouille bien en informatique, je tape des textes aussi.

→ Pourquoi cet engagement compte-t-il pour vous ?

Ca me permet d'être autonome, malgré mon handicap, et d'apprendre de nouvelles choses. J'étais un peu stressé le premier jour mais j'ai été bien accueilli et je me sens bien ici. J'aime beaucoup travailler avec mes collègues et les élèves du collège. Je suis content de venir le matin, je sais que je ne vais pas m'ennuyer et que je vais passer une bonne journée ! Et grâce à ce travail, j'ai appris à prendre le bus tout seul depuis Saint-Georges-sur-l'Aa et jusqu'à Dunkerque !

→ Quels sont vos projets pour la suite ?

J'aimerais continuer dans le secrétariat, gagner ma vie pour pouvoir m'installer dans un appartement avec ma petite amie. Et je poursuis également mon bénévolat auprès de la Ferme Educative d'Animations, tous les mercredis après-midi. Il est important pour moi de montrer que l'on peut travailler et s'investir, quelque soit son handicap.

L'association « Les Smoggliers » a été créée en 1980 et regroupe plus de 65 enfants et adultes, tous passionnés par le milieu marin et la plongée sous-marine. Nous avons rencontré le nouveau Président du club, Serge Cogez, afin de mieux connaître ce sport.

EN IMMERSION CHEZ
“ LES SMOGLLERS ”

« J'ai débuté la plongée chez Les Smoggliers, à l'âge de 11 ans avec Jacques Hayaert. J'ai été membre du Comité d'Administration pendant de nombreuses années, puis Vice-Président. C'est donc naturellement que j'ai accepté la présidence de ce club, qui m'a tant appris !

Nous proposons l'initiation et la pratique de la plongée, en loisir, aux enfants comme aux adultes. Notre plus jeune adhérent a 11 ans et le plus âgé fête cette année ses 71 ans ! D'avril à octobre, nous organisons plus de 65 sorties entre Calais et Dunkerque, afin d'explorer les fonds marins et les nombreuses épaves présentes en Mer du Nord. Le reste de l'année, nous nous entraînons au Sportica, le mardi et vendredi soir de 20h à 21h30.

Nos adhérents sont encadrés par 5 initiateurs diplômés et 3 autres sont en cours de formation. On débute systématiquement la plongée en piscine, pour ensuite pouvoir sortir au large. L'objectif est de prendre du plaisir, de faire découvrir les nombreuses épaves de notre Littoral et d'explorer. C'est d'ailleurs toujours un grand moment quand un de nos adhérents découvre la plongée en extérieur pour la 1^{ère} fois. On ne s'attend pas à trouver autant de choses, si près de chez nous.

L'association est avant tout familiale, on partage de vrais bons moments lors de nos sorties ! C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que nous organisons, chaque année, une semaine de plongée dans le Var (tout niveau) et une autre en Egypte (à partir du niveau 3).

Nous sommes également impliqués dans la vie de la commune. Nous participons à la Nuit de l'Eau, au stage thérapeutique et sportif et nous échangeons beaucoup avec les autres associations nautiques ».



Le saviez-vous ?

Le terme smoggler vient du verbe anglais « to smuggle » signifiant faire de la contrebande. Les smoggliers pratiquaient ainsi la contrebande entre l'Angleterre et la France, au temps de Napoléon. Le monarque construisit un « bureau de smogglerie » à Petit-Fort-Philippe, avec une enceinte fortifiée pour protéger marchands et smoggliers. C'est dans un de ces corps de garde que le club de plongée dispose de locaux.

1980

année de création du club

→ 65 licenciés

→ 5 initiateurs

→ 190 baptêmes de plongée par an

→ 65 sorties en mer, organisées par an

Vous souhaitez faire votre baptême de plongée ? Pour cela rien de plus simple : vous n'avez qu'à prendre contact avec l'association, qui se charge de tout le reste !

Le baptême est gratuit et se passe dans la piscine de Sportica.

→ **Aviron indoor**

3 médailles pour Gravelines US Aviron

C'est à Paris que se déroulait, le samedi 10 février dernier, le Championnat de France d'Aviron Indoor. Gravelines était bien présente et le club est monté trois fois sur le podium ce jour-là.

Du côté des vétérans, les deux équipes Gravelinoises se sont disputés le podium, oubliant leurs adversaires. C'est le 4 composé de **Frédéric Louriau**, **Alexis Fréville**, **Orlane Porquet** et **Raphaël Lescieux** qui remporte l'or, tandis qu'**Adrien Decriem**, **Xavier**

Morelle, Alizée Sengier et Emmanuel Cottinaut remportent l'argent.

A noter également la belle médaille de bronze ramenée par **Monique Laude**, rameuse du club en section loisir.

Le même jour se déroulait le Championnat Régional Indoor, au cours duquel le Gravelinois **Erwan Nion** a remporté le 2 000m (chez les J15).



Une belle performance pour sa première compétition dans cette distance.



Gravelines US Aviron
www.gravelinesusaviron.com

GRAVELINES C'EST

→ **Bodybuilding**

Sportica accueille la demi-finale des France

C'est au Sportica que se dérouleront les épreuves, avec pas moins de **400 sportifs** venus de la France entière et répartis dans **plus de 40 catégories**.

Au programme :

→ Samedi 10 : pesée des athlètes de 15h à 20h - Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe

→ Dimanche 11 : début des compétitions dès 10h - Sportica

La demi-finale est ouverte au public, au tarif de **15€ par personne**.

La billetterie sera disponible sur place ainsi qu'une sandwicherie.



USG Musculation

[USG Musculation Gravelines](https://www.facebook.com/USG-Musculation-Gravelines-101003111111111)



L'USG Musculation accueillera, les samedi 10 et dimanche 11 mars prochains, la demi-finale des Championnats de France de Bodybuilding et Fitness.

→ **Sports innovants**

Découvrez le DBL Ball

La Ville de Gravelines aime innover, et notamment dans le milieu des sports. C'est ainsi que début février a eu lieu une initiation à une nouvelle discipline : le DBL Ball.

DBL est un acronyme pour Dribbler, Botter et Lancer. Ce nouveau sport, venu tout droit du Canada, se pratique en équipe de 5 avec un ballon manipulable à la main ou au pied.

Ce sport très dynamique s'inspire du hockey, du basket-ball, du soccer, du handball ou encore du base-ball.

L'initiation proposée aux scolaires le 6 février dernier a rencontré un beau succès. La Direction des Sports a donc décidé, d'ici la fin de l'année, d'ajouter ce sport à la carte des activités sportives proposées aux enfants.



www.dblball.com

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

agenda

MARS / AVRIL 2018

ENCART CENTRAL
DÉTACHABLE DU
GRAVELINES
MAGAZINE
N°185

SAMEDI 3 MARS

■ REPAS DES MAMIES

Par la Patache Gravelinoise



Animé par Cerge

Attention, changement de lieu ! La journée se déroulera salle de l'ancien Cinéma Merlen

→ 12h



JUSQU'AU 12 MARS

■ EXPOSITION : RAYMOND PICQUE, À VIF

■ EXPOSITION : CHASSES SAUVAGES DE JAN VAN DER STRAET

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Gratuit (sur réservation)
→ De 10h30 à 12h pour les 4-5 ans et de 14h à 15h30 pour les 5-6 ans

[Deux séances sont programmées le mardi 6 pour les groupes].

JEUDI 1^{ER} MARS

■ VISITE-ATELIER : CROQ'PATRIMOINE « BAS LES MASQUES »

A partir de 7 ans
→ De 14h à 17h



VENDREDI 2 MARS

■ BAL DES ROSE MARIE

→ Scène Vauban
→ A partir de 22h30



SAMEDI 3 MARS

■ CONCOURS DE PÉTANQUE DÉPARTEMENTAL X2

→ Boulodrome Municipal
→ 14h30



MARDI 6 MARS

■ CARN'ADOS

Par Atouts Ville
→ Scène Vauban
→ De 18h à minuit



MARDI 6 MARS

■ AGATHA, MA VOISINE DÉTECTIVE

De Karla Von Bengston
Film projeté dans le cadre des Toiles Filantes
→ 14h30 → Cinéma de Sportica

■ USG HANDBALL N2 / HANDBALL CLUB LIVRY

→ Salle Frédéric Petit
→ 20h30

LUNDI 5 MARS

■ DES TRÉSORS POUR LES PETITS : DRÔLE DE FRIMOUSSE

Visite-atelier

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Gratuit (sur réservation)
→ De 10h30 à 12h pour les 4-5 ans et de 14h à 15h30 pour les 5-6 ans

[Deux séances sont programmées le mardi 6 pour les groupes].

■ STAGE THÉÂTRE

Avec l'association Au Chœur d'Antigone
Pour les 10-14 ans
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 14h à 17h

DU MERCREDI 7 AU VENDREDI 9 MARS

■ LES LIVRES EXTRAORDINAIRES

De 6 mois à 6 ans
→ A 9h30, 10h45 et 15h30
→ Médiathèque

VENDREDI 9 MARS

■ BAL DES BOUCANIERS

→ Scène Vauban
→ A partir de 22h30

SAMEDI 10 MARS

■ SORTIE PÊCHE EN MER

Par Gravelines Plaisance

■ COURSE DE LIGUE PROMO DE CHAR À VOILE

Par l'USG Char à Voile
→ Base de Char à Voile

■ VIRÉE POÉTIQUE EN ARDENT PAYS

Lecture dans le cadre du printemps des poètes
Pour les 6-10 ans
→ Médiathèque → 17h

agenda

MARS / AVRIL 2018

SAMEDI 10 MARS

■ USG HANDBALL N3 / ETOILE SPORTIVE COLOMBIENNE

→ Salle Frédéric Petit
→ 18h30

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MARS

■ DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BODY-BUILDING & FITNESS

→ Sportica
Plus d'infos en page 16 de ce Magazine

DIMANCHE 11 MARS

■ VIDE-GRENIER

Par le Rallye Club gravelinois
→ Salle de sports des Huttés
→ Dès 8h

LUNDI 12 MARS

■ BCM / CHALON-SUR-SAÔNE

→ Sportica
→ 20h30

Plus d'informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com



Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des programmations télévisuelles

MARDI 13 MARS

■ CONCOURS DE PÉTANQUE POUR LES 50 ANS ET +

En triplette
→ Boulodrome Municipal
→ 14h30

JEUDI 15 MARS

■ GOÛTER CARNAVALESQUE AU RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

→ Salle de l'Agriculture
→ 15h30

VENDREDI 16 MARS

■ NUIT DE L'EAU

→ Sportica
→ De 16h à 22h

Plus d'infos en pages 8 et 9 de ce Magazine

VENDREDI 16 MARS

■ PRINTEMPS DES POÈTES

Par la Maison de quartier du Centre
→ Sur le marché
Les membres de la Maison de quartier vous proposeront un café et des gâteaux, tout en vous invitant à écrire des morceaux de poèmes sur une grande bâche.

SAMEDI 17 MARS

■ LOTO

Par le Rugby Club Gravelinois
→ Salle de sports des Huttés
→ 13h30

■ HANDI BASKET CLUB GRAVELINOIS/COUDEKERQUE

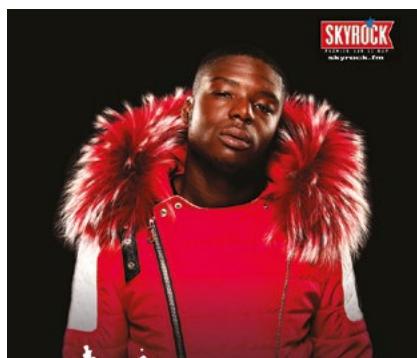
→ Salle du Polder
→ 17h

SAMEDI 17 MARS

■ CONCERT DE NINHO

→ Sportica
→ 20h
→ Tarif : 27€

Concert décalé au 7 avril 2018



SAMEDI 17 MARS

■ CARNAYOLE

Par l'association Héritages Maritime et Fluvial des Rives de l'Aa
Dans le cadre de la bande des Pêcheurs
→ Dans les douves

■ BAL DES P'TITS BAGNEURS

→ Scène Vauban
→ A partir de 22h30

DIMANCHE 18 MARS

■ UNE JONQUILLE POUR CURIE

→ PAarc des Rives de l'Aa
→ de 9h30 à 12h30

■ CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

Par Gravelines Equitation
→ Centre Equestre Municipal

■ POÈMES EN FLEURS

Dans le cadre du Printemps des Poètes
→ Place Calmette
→ 11h30

LUNDI 19 MARS

■ THE THRILL OF SOUL

→ Scène Vauban
The Thrill of Soul vous propose deux artistes Américains au talent exceptionnel : « The Marcus King Band » et « Derobert and The Half Truths ».
→ 20h28
→ Tarif : 18€

SAMEDI 17 MARS

■ BANDE DES PÊCHEURS

■ CHAPELLE MUNICIPALE

→ école Anatole France niveau 2
→ 13h30

■ DÉPART DE LA BANDE

→ 15h

■ BUVETTE ET RESTAURATION

par la patate Gravelinoise
→ au niveau du taureau

■ RIGODON FINAL ET JETS DE HARENGS

→ place Albert Denvers
→ vers 18h



LUNDI 19 MARS

■ 56ÈME ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

→ Monument aux Morts
→ 18h

MARDI 20 MARS

■ CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL DE GRAVELINES

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h30
→ Entrée libre

MERCREDI 21 MARS

■ CHALLENGE DU JEUNE RAMEUR (AVIRON)

Par Gravelines US Aviron
→ PAarc des Rives de l'Aa

JEUDI 22 MARS

■ 3ÈME ÉDITION DU SALON DES CE ET DES LOISIRS

Un salon professionnel destiné aux Comités d'Entreprises, associations diverses, CCAS, mairies et collectivités, centres de loisirs, offices de tourisme, campings...

→ Gratuit
→ Sportica → De 9h à 17h

JEUDI 22 MARS

■ GOÛTER DU PRINTEMPS DES AMIS DU 3ÈME AGE

Animé par l'orchestre Sensation
→ Scène Vauban
→ 14h30

VENDREDI 23 MARS

■ REPAS CARNAVALESQUE

par la Team Loisirs du Polder
→ Scène Vauban → 19h

→ Tarif : 25€
Réservations au 06 15 82 30 25

SAMEDI 24 MARS

■ LECTURE, MUSIQUE ET DANSE

Dans le cadre du Printemps des Poètes
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 14h30

SAMEDI 24 MARS

■ ATELIER-RENCONTRE : LE MONOTYPE OU L'ART DE LA (DÉ)PEINTURE

Avec Clément Lesaffre
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15h à 18h
→ Tarif : 20€

■ VISITE GUIDÉE NATURE : LA NUIT DES OISEAUX ET DES AMPHIBIENS

Les sorties nocturnes sont toujours un moment magique auquel nous ne sommes plus vraiment habitués. Nous partirons à la rencontre des amphibiens et de leur milieu. Nous aurons aussi peut-être l'occasion d'entendre le chant des oiseaux de nuit.

→ Base Nautique et de Plein Air Jean Binard
→ 20h
→ Gratuit

Prévoyez votre lampe de poche ainsi que des vêtements adaptés.

Renseignements et réservations au 03 28 65 20 29 ou au 03 28 65 20 31

■ USG HANDBALL (N2)/SERRIS VAL D'EUROPE

→ Salle Frédéric Petit
→ 20h30

■ LA SAINT PATRICK S'INSTALLE À LA SCÈNE VAUBAN

→ Scène Vauban
→ 20h30
→ Tarifs : 8€ / 4€ (réduit)

Au programme : « Sonerien du » musique bretonne d'aujourd'hui. Buvette et petite restauration sur place.

Plus d'infos en dernière de couverture de ce Magazine



SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MARS

■ STAGE DU PÔLE ESPORIS DES HAUTS DE FRANCE D'AVIRON

→ PAarc des Rives de l'Aa

DU SAMEDI 24 AU VENDREDI 30 MARS

■ EXPOSITION DES ÉLÈVES DES ARTS VISUELS DU CACFM

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

Vernissage : le 24 mars, lors du spectacle « lecture, musique et danse »



SAMEDI 24 MARS

PRINTEMPS DE LA MAGIE

→ Sportica

Au programme :

■ ATELIERS

De 12h à 18h : animations et ateliers magie par le Nord Magic Club

De 14h à 18h : animations magiques gratuites dans le hall

De 14h30 à 18h : ateliers pour les 7-9 ans / 10-12 ans et les 13 ans et + (réservations conseillées - 5€ par atelier)

■ SPECTACLES

A partir de 18h : repas en self service (formule VIP à 27€)

20h : ouverture des portes du grand show magique de Magic Phil Tarifs : 15€ / 10€ pour les -12 ans et gratuit pour les -6 ans

Réservations en ligne sur www.sportica.fr

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MARS

■ STAGE DU PÔLE ESPORIS DES HAUTS DE FRANCE D'AVIRON

→ PAarc des Rives de l'Aa

DIMANCHE 25 MARS

■ CARNAVAL ENFANTIN
BAL DES P'TITS MOUSSES

→ Rendez-vous vers 14h
→ Place Albert Denvers
Jet de poissons briochés et départ de la bande.



Mise au bûcher du géant et bal des P'tits Mousses par les Zigmards
→ vers 15h
→ Salle de sports des Huttes

■ DES HOMMES, DES CINTRES,
DES FEMMES ET UN PLA-CARD

Par l'Amateur Turbulent
→ 16h30

→ Espace Culturel Decaestecker
→ Tarif : 3€ / gratuit pour les -12 ans

1^{ère} partie : extraits de « théâtre sans animaux » de Jean-Michel Ribes et « les cintres » de Pierre Desproges
2^{ème} partie : « la femme perplexe ou moi et mon placard » de Gérard Levoyer

MARDI 27 MARS

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA
CLASSE D'ORCHESTRE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h30
→ Entrée libre

MERCREDI 28 MARS

■ RITA ET LE CROCODILE

De Siri Melchior
Film projeté dans le cadre des Toiles Filantes
→ Cinéma de Sportica
→ 16h30

SAMEDI 31 MARS

■ ZUMBA PARTY

Par Fiest'Aa Zum
Avec Cédric Diaz et Anne-Sophie Szymczak
→ Scène Vauban
→ De 20h à 22h
→ Tarifs : 15€ sur place / 12€ en prévente / 10€ membres de Fiest'Aa Zum / 3€ spectateurs
Contact : 06 72 49 93 30

SAMEDI 31 MARS

■ TOURNOI DE PÉTANQUE X2
FORMÉE

→ Boulodrome Municipal → 14h30

SAMEDI 31 MARS ET DIMANCHE 1^{ER} AVRIL

■ CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL D'AVIRON ZONE NORD-EST

→ PAarc des Rives de l'Aa

DIMANCHE 1^{ER} AVRIL

■ CHASSE À L'ŒUF

Par la Ferme d'Animations Educatives
→ Pépinière
→ de 11h à 12h

Participation de 1€ par enfant

LUNDI 2 AVRIL

■ RÉGATE DE VOILE DE LIGUE
(SÉLECTIVE POUR LES
CHAMPIONNATS DE FRANCE)

Catégorie Laser
Organisée par GGVLS
→ Chenal

MERCREDI 4 AVRIL

■ EXAMEN PUBLIC DE HANDI-DANSE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 15h → Entrée libre

■ CONSEIL MUNICIPAL

→ Salon d'Honneur de la mairie
→ 18h
→ Entrée libre

VENDREDI 6 AVRIL

■ CONCERT DE PRINTEMPS
DE L'HBM

→ Scène Vauban
→ 20h
→ Entrée libre

■ SOIREE BLUES
AVEC KEITH JOHNSON

→ Espace Culturel Decaestecker
→ 20h30
→ Entrée libre
Renseignements au 03 28 23 46 00

SAMEDI 7 AVRIL

■ SORTIE PÊCHE EN MER

Par Gravelines Plaisance

→ Port de plaisance

■ LOTO

par les amis des huttes
→ 15h → salle Caloone

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 AVRIL

■ SALON DE L'AUTO

→ De 10h à 18h
→ Tarif : 2€ (entrée gratuite sur présentation de l'invitation ou du SMS)

Invitations disponibles chez de nombreux commerçants des Rives de l'Aa.

■ FESTIVAL DU THÉÂTRE
AMATEUR

Par le théâtre des fortifications
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

Samedi 7 à 20h : le garde du corps de Thierry Bretagnolle, par le théâtre des fortifications

Dimanche 8 à 16h : le soldat rose 2 par la troupe des foyers de vie Les Papillons Blancs de Calais

→ Tarif : 4€

Renseignements et réservations au 03 28 20 28 60 ou au 06 64 87 98 13

DU SAMEDI 7 AVRIL
AU DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

■ EXPOSITION : PAYSAGES DE
CHINE, ENTRE TRADITION ET
MODERNITÉ

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Salle du pilier

DU DIMANCHE 8 AVRIL
AU DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

■ EXPOSITION : CHEMINS DE
TRAVESE PARIS-AMSTERDAM

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Salle de la poudrière

DIMANCHE 8 AVRIL

■ L'ARTISTE À L'ŒUVRE

Rencontre avec Wendelien Schönfeld
→ Musée du dessin et de l'estampe originale

→ De 15h à 16h30
→ Gratuit

→ Médecine du sport

Pensez au Centre Médico Sportif

Le Centre Médico Sportif (CMS) est une structure de l'Entente Sportive Gravelinoise, basée au Sportica, et proposant des visites spécifiques pour la pratique sportive.

pour la pratique sportive,
→ de conseiller et sensibiliser,
→ intervenir sur les manifestations.

(+5€ si électrocardiogramme).

Le secrétariat est ouvert les mardis, mercredis et jeudis (possibilité également de réserver via le site de l'ESG). Alors n'hésitez plus et prenez rendez-vous !

+ d'infos

Centre Médico Sportif
03 28 65 76 08
entente-sportive-gravelinoise.fr



SPORT !



→ Squash
Open National Masculin

Le samedi 21 et dimanche 22 avril prochain se déroulera, à Gravelines, l'Open National Masculin de Squash ! Une compétition qui réunira les plus grands compétiteurs Français.

L'Open Masculin est homologué par la Fédération Française de Squash et verra s'affronter les meilleurs joueurs du moment. Ils seront ainsi plus de 64, de Junior à Séniors, à foulé le parquet du complexe du Bois d'Osiers et de l'USG Squash.

Des matchs pourront avoir lieu le vendredi 20 avril, à partir de 18h, en fonction du nombre d'inscrits au tournoi.

L'Open est ouvert au public, gratuitement. N'hésitez donc pas à (re)découvrir ce beau sport et à encourager nos sportifs tout au long du week-end !

+ d'infos

USG Squash
03 61 17 24 56



→ Tir à l'Arc

Une saison réussie pour
Gravelines Archery Club

Le club de tir à l'arc réalise une belle saison 2017-2018. En effet, les archers Gravelinois enchaînent les compétitions et les podiums.

concours indoor du Nord du 4 février, c'est de nouveau en or que termine Marie-Line, tandis que Jean-Luc remporte la médaille d'argent.

Le 28 janvier dernier se tenait le Championnat du Nord Jeunes et Vétérans. Jean-Luc et Marie-Line Seys étaient présents et sont tout deux revenus avec une médaille d'or. Quelques jours plus tard, lors du

des jeunes pour qui le premier tournoi interne a été organisé le samedi 17 février dernier.

+ d'infos

Gravelines Archery Club
www.archerieclubgravelines.com

INFORMATION

INSTALLATION DE BORNES PLACE A.DENVERS



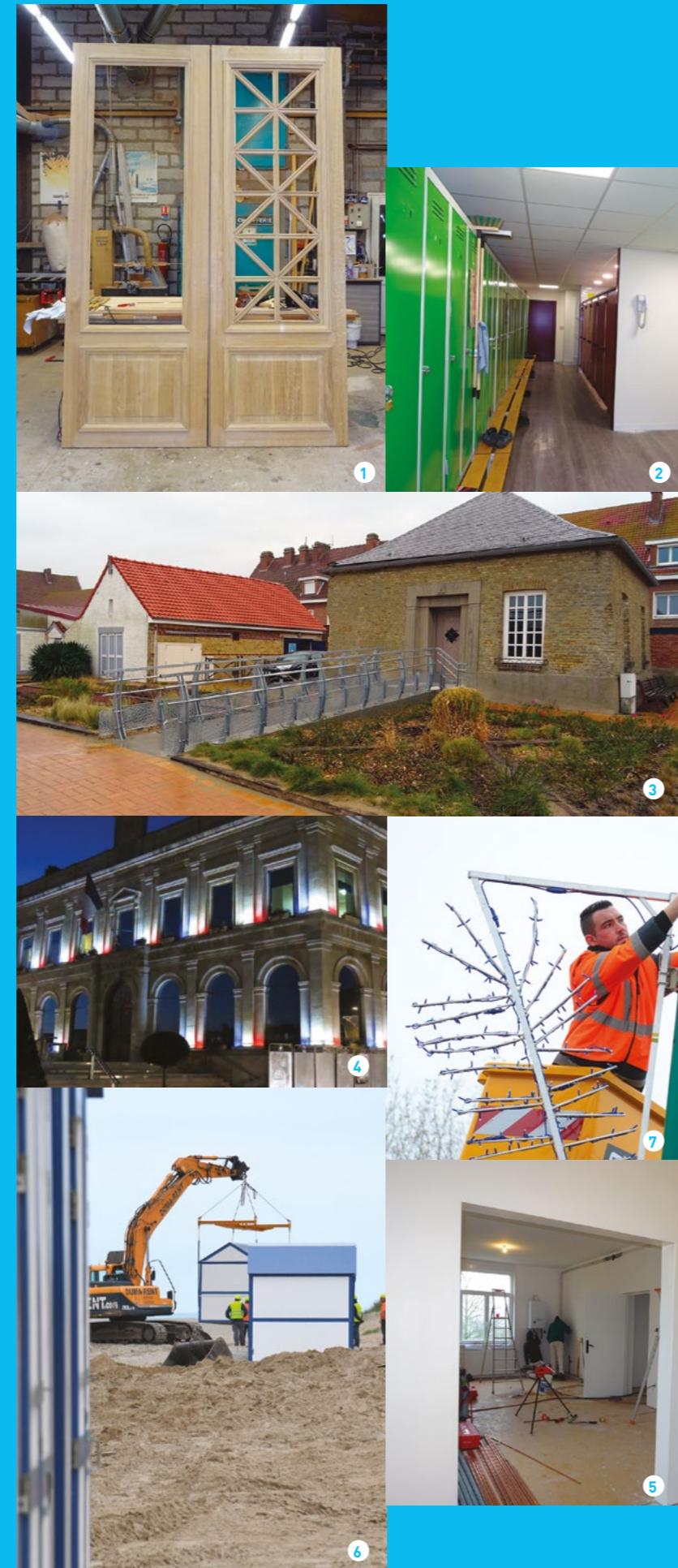
Des bornes ont été installées sur la place Albert Denvers afin de marquer la séparation entre le déplacement des véhicules et des piétons. Plusieurs facteurs ont motivé ce choix :

→ Le premier est la sécurité. Effectivement, même si l'il n'existe pas de séparation physique entre les deux espaces, le traitement différencié du sol devait à lui seul suffire à interdire le stationnement des véhicules sur l'emprise piétonne. Implanter ces bornes permet de créer une séparation physique, limite le risque d'accidents entre les piétons et les véhicules garés sur cet espace et protège le déplacement des usagers à pied sur le parvis. Cela permet de rendre cet espace aux piétons.

→ Le second facteur est économique. Le stationnement des véhicules sur l'emprise piétonne pavée occasionne des dégâts : traces d'huile, de roues, de salissures... Afin d'éviter que les huiles et les carburants ne s'incrustent dans les pavés et qu'ils ne dissolvent les joints de pavage pouvant entraîner le déchaussement des pavés, trois interventions de nettoyage vapeur sont programmées chaque année, ce qui représente un coût de 13 500€. Une réfection complète du parvis pavé en cas de détérioration prolongée et de déchaussement représenterait un coût de 215 000€.

→ Enfin, le dernier est la valorisation du patrimoine historique de notre ville. Le parti pris d'aménagement paysager de la place était d'éloigner les voitures des bâtiments à caractère patrimonial et architectural (tels que le Beffroi et l'Hôtel de Ville), de manière à les mettre en valeur.

FOCUS SUR...

LES ATELIERS MUNICIPAUX,
LE TRAVAIL DE L'OMBRE

30 agents communaux s'affairent chaque jour à l'entretien technique des établissements appartenant à la Ville : écoles, piscines, salles de sport, équipements culturels, bâtiments administratifs...

Ils font partie des Ateliers Municipaux et sont répartis en plusieurs unités : sécurité/ERP (Etablissements Revenant du Public), menuiserie, maçonnerie, plomberie/chauffage, électricité, chaudiurerie et magasin.

Ces équipes entretiennent, réparent, s'assurent de la conformité des installations, mettent aux normes, gèrent les vérifications périodiques réglementaires (installations électriques, éclairage de sécurité, désenfumage, ascenseurs...) et les contrats de maintenance (extincteurs, portes automatiques, alarmes incendie et intrusion, adoucisseurs...), afin de garantir la sécurité et le confort des usagers.

Chaque unité dispose d'un service de dépannage qui intervient aux heures de bureaux et un service d'astreinte prend le relais 7/7 et 24h/24h en cas de problème. A noter que 1869 demandes d'interventions dans les bâtiments communaux ont été enregistrées en 2017.

Les Ateliers réalisent par ailleurs des travaux en régie. Ils ont dernièrement construit, avec le concours de l'association AGIR, les 120 cabines de plage et le nouveau kiosque installés l'été dernier sur la digue. Un second est actuellement en fabrication. Ils restaurent également les remparts, concourent à la mise en accessibilité

des bâtiments communaux, participent à la politique de réduction des consommations énergétiques de la Ville, réhabilitent des bâtiments (dernièrement une ancienne maison au 2 rue de la Liberté).

Le dernier « gros chantier », réalisé en 2017 par les Ateliers Municipaux, en collaboration avec l'équipe de peinture d'AGIR, a été la **réhabilitation des locaux de l'ancien service jeunesse**, situés rue Pierre Brossolette. Le bâtiment a été scindé en 2 parties : une partie destinée aux plaisanciers, côté port, où des sanitaires et vestiaires ont été aménagés. Une autre partie, côté rue Pierre Brossolette, où se sont installés les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) de la Police Municipale.

Quant à cette année 2018, plusieurs chantiers sont déjà en cours :

- la fabrication de la double porte en chêne de la Mairie (1) ;
- la réhabilitation des vestiaires et sanitaires des ateliers municipaux et de l'unité maçonnerie (2) ;
- la construction de mains courantes pour les Personnes à Mobilité Réduite pour le Coin des Minteuses (3), le restaurant Varennes...;
- l'éclairage de mise en valeur de l'Hôtel de Ville (4);



→ la réhabilitation du logement situé au 1^{er} étage de la ferme gravelinoise [5].

78 autres chantiers sont par ailleurs programmés pour cette année.

Outre ces missions de maintenance des bâtiments et de réalisation de travaux neufs, les Ateliers participent également à l'**organisation des fêtes et manifestations communales et associatives**. Ils participent, par exemple, l'été, à l'installation des équipements de la plage (6) et, l'hiver, à l'installation du marché et des décos de Noël ainsi qu'à la pose de la majeure partie des illuminations (7).

Véritable cheville ouvrière des services techniques, ce service d'appui et d'accompagnement de la Mairie est primordial à son bon fonctionnement.

d'infos

Services Techniques
03 28 23 59 01



2018 : ATOUTS VILLE FÊTE SES 20 ANS



Nous avons souhaité, durant toute l'année marquer cet anniversaire de fêtes, divertissements, cadeaux... mais nous avons également souhaité profiter de cet événement pour moderniser notre association et revoir notre projet associatif :

Voici un avant-goût des festivités :

→ **6 mars** de 18h à minuit à la Scène Vauban : Carn'ados « spécial 20 ans »

→ **20 avril** à 17h à la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe : Assemblée générale ordinaire « Originale »

→ **31 mai, 1^{er}, 2 et 3 juin** :

Congrès national des centres sociaux (le 1^{er} juin sur Gravelines)

→ **9 juin** : Grand Rallye pédestre « O'Tour de Gravelines »

→ **21 juin** : Fête de la musique et plein d'autres surprises...

Le 3 février dernier, plus de 100 salariés, bénévoles et usagers d'Atouts Ville s'étaient réunis à la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe afin de travailler ensemble au nouveau projet associatif.

Ils ont notamment pu échanger et produire autour de 2 questions :

- Pourquoi notre association fonctionne-t-elle bien aujourd'hui ?
- Comment améliorer nos points forts, nos atouts ?

Ce travail participatif et convivial riche en idées était le point de départ d'un chantier qui prendra toute l'année et qui donnera naissance au nouveau projet associatif : la colonne vertébrale d'Atouts Ville.

Enfin, depuis quelques mois, l'association s'est engagée aux côtés des centres sociaux du littoral et de la Fédération des centres sociaux dans une démarche appelée "Centres sociaux connectés".

A travers ce projet d'envergure, financé par l'Europe, Atouts Ville a pour ambition de :

- Moderniser le service aux usagers : inscriptions et paiements en ligne, paiement par CB, application pour mobile, web radio, repair café...

- Accompagner nos salariés, bénévoles et usagers à la transformation des usages liés au numérique, ex : dématérialisation des services publics.

- Connecter nos structures entre elles pour offrir un plus grand panel de réponses aux habitants et pour mutualiser nos moyens.

- Faciliter la mobilité et l'économie solidaire.

C'est donc pour Atouts Ville une année riche en événements, en festivités et en développement. Nous continuerons à vous tenir informé du programme durant toute l'année.

Bon anniversaire Atouts Ville ! ■

1 904 000

euros de subventions municipales pour 2018

→ **3 787 286, 72** euros de budget annuel pour 2018

→ **77** salariés permanents,

→ **113** bénévoles

→ **1 224** famille adhérentes

→ **8 151** usagers



→ AURÉLIE ASSISTANTE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Aurélie Dunez a créé son auto-entreprise en tant qu'assistante. Titulaire d'un BTS Assistante de Gestion PME-PMI, elle propose des services sur mesure aux particuliers comme aux professionnels.

Elle assure un secrétariat sur place ou à distance ainsi qu'une assistance partielle ou totale dans vos démarches administratives (gestion administrative, commerciale, bureautique, classement, frappe de courrier, rapport de stage, relance clients, télétransmission, etc.).

Devis gratuit sur simple demande. Des tarifs spéciaux sont proposés aux étudiants et aux demandeurs d'emploi.

Tél : 06 35 47 66 99

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 17h,

mais aussi pour toute prestation urgente (7j/7 sur appel)

✉ Aurélie Assistante
aurelieassistantef@outlook.fr

→ IMMOUEST

Votre agence Immouest a déménagé, le 2 janvier dernier, au 9 rue Léon Blum. M.André et toute son équipe vous accueillent désormais dans une nouvelle agence de 120m², totalement rénovée. Immouest propose ses services dans un rayon de 50km et répondra à toutes vos attentes en matière de ventes de propriétés (particuliers et professionnels).

Les services proposés restent les mêmes :

- estimation gratuite de vos biens sous 24h (sans engagement)
- multidiffusion de votre bien
- publicité offerte
- étude de budget et prêt immobilier (avec des partenaires bancaires)
- conseil en gestion de patrimoine.

Immouest vous garantit son estimation : si votre bien est vendu en dessous de notre estimation, vous recevrez un chèque de 1 500€.

Tél : 03 61 44 43 94

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi sur rendez-vous

www.agences-immouest.fr



→ LA CAVE GOURMANDE

Laurent Duros et toute son équipe vous proposent, depuis novembre, un nouveau service de e-commerce. En effet, vous avez désormais la possibilité de commander vos articles en ligne et de choisir l'expédition ou le retrait de vos commandes en magasin.

Un large choix de vins, rhums, whiskies et épicerie fine (produits régionaux, sucrés, salés...) vous attendent ! Sans oublier la possibilité de créer vos paniers garnis.

Le concept est simple : vous commandez sur le site internet du magasin et 2 options s'offrent à vous :

- retrait en magasin de la commande en mode « drive » à la boutique au 6, rue Léon Blum à Gravelines.
- expédition de la commande chez vous ou chez l'un de vos proches.

Tél : 03 28 65 01 92

Horaires : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

✉ La cave gourmande
lavcavegourmande59@orange.fr
www.cavegourmande.fr



→ L'ATELIER DE BÉA

Depuis le 1^{er} décembre dernier, Béatrice Pecqueux a créé sa micro-entreprise spécialisée en créations uniques et personnalisées.

Elle vous propose : bijoux, vêtements, costumes de carnaval, sacs et pochettes, capes de bain, broderies, etc.

Elle anime également des ateliers le mercredi et le samedi (deux fois par mois) de 13h30 à 18h, basés sur la création à partir d'objets recyclés, l'aide à la couture, les créations libres. Un atelier « enterrement de vie de jeune fille » avec création de t-shirt et accessoires est aussi proposé.

Des bons cadeaux sont disponibles sur simple demande.

Pour plus de renseignements, pour une commande ou pour vous inscrire aux ateliers, n'hésitez pas à contacter Béa !

Tél : 06 87 11 65 47

✉ L'atelier de Béa



/ EN BREF...

RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet **Affaires Démographiques** munis du livret de famille et de leur pièce d'identité, afin de se faire recenser.

SAISONNIERS 2018

Les **dossiers saisonniers pour la saison 2018** sont disponibles à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales **du 19 février au 10 mars**. La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est **fixée au 17 mars**. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier. Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de +18 ans et de -24 ans au premier jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFD, Brevet d'Etat, BNSSA...) est indispensable.

AVIS DE PASSAGE CADASTRE MUNICIPAL

La Municipalité vous informe d'une **mise à jour des plans de la commune durant les mois de février et mars**. Le géomètre en charge des travaux sera amené à pénétrer dans les propriétés où il apparaît des changements : extensions, constructions neuves... Merci de lui réserver le meilleur accueil, afin qu'il puisse accomplir sa tâche dans de bonnes conditions.

NOCES D'OR

- Félicitations à **Daniel Sockeel et Nadine Creton (1)**
- Félicitations à **Didier Calbet et Edwige Carbonnier (2)**



RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques :

- **Inscriptions en maternelle et en classe élémentaire autre que CP :** sont concernés les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle, ceux qui changeront d'école sur la commune et ceux nouvellement arrivés à Gravelines.
 - **Inscriptions au CP :** sont concernés les enfants scolarisés en maternelle Pierre Loti, Jean Macé, Les Cygnes et Suzanne Lacore. Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les groupes scolaires A. et M. Denvers, Michelet/Islandais, Lamartine/Vendiesse, aucune démarche n'est nécessaire, l'inscription se fera automatiquement dans le même groupe scolaire.
- Service Education : 03 28 23 59 24**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

ÉTAT CIVIL

Bienvenue

- **Nolan**, de Rémi Somers et Amélie Lecoustre
- **Thalya**, de David Catherine et Gwendolina Bilquez
- **Léna**, de Johnny Lebrou et Gwendoline Hunot
- **Pierre**, de Laurent Verhaeghe et Caroline Lipka
- **Charlie**, de Matthieu Cartiaux et Pauline Johansen
- **Anthym**, de Quentin Cloedt et Anne-Charlotte Fournier
- **Romane**, de François Nicolle et Nadège Blocklet
- **Soline**, de Maxime Savreux et Bénédicte Gossart
- **Gabriel**, de Matthias Arroyo et Priscilla Perrin
- **Ninon**, de Cédric Wascat et Aurélie Isorez
- **Victor**, de François Dubois et Caroline Lefebvre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Micheline Codron**, veuve de Michel Gourdin
- **Guy Lefebvre**, époux de Josette Lefebvre-Talleux
- **Georges Giro**, époux de Anne Giro-Hansotte
- **Jean-Marc Blondin**, époux de Danièle Blondin-Guislain
- **Maurice Valentin**, veuf de Suzanne Paillard

Modalités d'inscriptions : Jusqu'au 31 mai, les parents sont invités à se présenter au service Education afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire ou retirer un dossier de demande de dérogation pour une inscription dans un autre établissement de la commune (sur critères définis). Les documents suivants sont indispensables : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 2 mois, en cas de divorce l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant. Munis de ce certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de l'enfant, ils pourront ensuite procéder à l'inscription auprès de l'établissement concerné avant fin juin 2017.

Service Education : 03 28 23 59 24
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

LE CHIFFRE DU MOIS

50

C'est la quantité, en kilos, de harengs prévus pour la Bande des Pêcheurs, le samedi 17 mars prochain !



DEVENIR GUIDE OU RÉFÉRENT COMPOSTEUR

Le CPIE Flandre Maritime propose des formations afin de **devenir guide composteur**.

Elles se dérouleront aux dates suivantes : Unité 1 : de 9h à 16h30
Lundi 12 mars : les fondamentaux du compostage
Mardi 13 mars : le compostage collectif
Mercredi 14 mars : transmettre les savoir du compostage.
Unité 2 :
Jeudi 15 mars de 9h à 12h : gestion intégrée des déchets verts
Jeudi 15 mars de 13h30 à 16h30 : le lombricompostage
Vendredi 16 mars de 9h à 12h : les toilettes sèches.

Des formations sont également mises en place si vous souhaitez devenir référent de site de compostage.

Elles se dérouleront le lundi 12 mars et le mardi 29 mai de 9h à 16h30.
Renseignements au 03 28 59 97 64

DÉRATISATION

En cas de **problème d'assainissement ou de rats**, la Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : **08 00 543 754**. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

La Municipalité vous rappelle également qu'elle met **à disposition des Gravelinois du blé rouge, utilisé contre les rats, à l'accueil du service Espaces Verts**.

JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Dans le cadre de l'opération régionale « Hauts de France propres », le Lions Club et la Municipalité organisent, le **samedi 17 mars** prochain, une **demi-journée de ramassage des déchets**. Les secteurs concernés sont les douves, les rives du fleuve Aa et les parties boisées de la ville. Si cela vous intéresse, **rendez-vous à 9h (et jusque 12h) au service Espaces Verts de la ville**.

BON APPÉTIT LES PETITS ! GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 12 AU 16 MARS : SEMAINE DES METS RÉGIONAUX

- **Lundi** : Céleri mimolette, poireau au jambon, pommes vapeur, crème dessert au chocolat
- **Mardi** : Dos de colin bonne femme, julienne de légumes et riz, vache qui rit, fruit de saison
- **Jeudi** : Betteraves rouges au maïs, waterzoï de volaille, coquillettes, yaourt nature sucré
- **Vendredi** : Carbonade flamande, frites, maroilles et salade, cake de carottes à la vergeoise

DU 19 AU 23 MARS

- **Lundi** : Filet de poisson pané sauce tartare, brocolis et pommes de terre, tomme grise, fruit de saison
- **Mardi - Repas 100% vert** : Concombres ciboulette, lasagnes ricotta épinards chèvre, salade verte, crème dessert à la pistache
- **Jeudi** : Tomate mozzarella, rôti de porc au miel, haricots verts et pommes fondantes, fromage blanc à la vergeoise
- **Vendredi** : Couscous (poulet/mergue), emmental, salade de fruits

DU 26 AU 30 MARS

- **Lundi** : Carottes râpées, crêpinette sauce forestière, tortis, yaourt à la fraise
- **Mardi** : Rôti de bœuf sauce aux herbes, purée et salade, chanteneige, compote et biscuit
- **Jeudi - Repas de Pâques** : Œuf macédoine, fricassée d'agneau à la ratatouille, gratin dauphinois, nid de Pâques
- **Vendredi** : Salade au thon, émincé de poulet à la crème, riz aux petits légumes, crème dessert à la vanille

DU 2 AU 6 AVRIL

- **Lundi** : FÉRIÉ
- **Mardi** : Poisson meunière et quartier de citron, pommes vapeur et salade, fripons, mousse au chocolat
- **Jeudi** : Spaghettis bolognaise, camembert, fruit de saison
- **Vendredi** : Quiche aux poireaux, émincé de porc à la mexicaine, semoule, yaourt nature sucré

Les menus ne sont pas contractuels, le service « Achats » étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Education)

Local : Depuis le mois de mars, la viande porcine servie provient de l'association des éleveurs des plaines et des beffrois. Les viandes et volailles proviennent de fournisseurs-abatteurs régionaux qui privilient au maximum les éleveurs locaux.



ACCUEIL DES NOUVELLES ASSOCIATIONS ET NOUVEAUX DIRIGEANTS

Dans le cadre de l'accueil des nouvelles associations et nouveaux dirigeants organisé le 27 janvier dernier, Marylène Leclercq, Adjointe au Maire déléguée à la Citoyenneté et à la Démocratie Locale, Aurore Devos, Conseillère Municipale déléguée aux Actions Citoyennes et l'ensemble du personnel recevaient les nouveaux responsables associatifs à la Maison des Associations et du Citoyen.

Cette matinée a permis de remercier les associations pour leur engagement bénévole et de présenter les missions du Service Vie Associative et Citoyenne qui se déclinent en 3 volets :

- Soutien et aide aux associations,
- Accueil, renseignements et aide auprès des habitants,
- Organisation de manifestations.

Ensuite, la parole fut donnée à Benoit Fusil, du cabinet d'expert comptable SCSDR et Hélène Behelle, du cabinet Littoral Conseil Avocats, qui ont abordé les bases juridiques et comptables d'une association.



→ Les Rose Marie organisent leur **bal de carnaval** à la Scène Vauban le **vendredi 2 mars** à partir de 22h30.

→ La Patate Gravelinoise organise le repas des Mamies le **samedi 3 mars** à 12h à l'ancien Cinéma Merlen.

→ Atouts Ville organise le **Carn'Ados** à la Scène Vauban le **mardi 6 mars** à partir de 18h.

→ Les Boucaniers organisent leur **bal de carnaval** à la Scène Vauban le **vendredi 9 mars** à partir de 22h30.

→ Le Rallye Club Gravelinois organise un **vide grenier** à la salle des sports des Huttés le **dimanche 11 mars** à partir de 8h.

→ Atouts Ville organise une **après-midi jeux de société** à la salle des sports des Huttés le **vendredi 16 mars** à 14h.

→ Les P'tits Baigneurs organisent leur **bal de carnaval** à la Scène Vauban le **samedi 17 mars** à partir de 22h30.

→ Le Gravelines Rugby Club Maritime organise un **loto** à la salle des sports de Huttés le **samedi 17 mars** à partir de 13h30, début des jeux 15h.

→ Gravelines Equitation organise un **concours de saut d'obstacles** au centre équestre municipal de Gravelines le **dimanche 18 mars** de 10h à 18h.

→ Atouts Ville organise une **belote** à la Maison de quartier du Centre le **mercredi 21 mars** à 13h, début des jeux 13h30.

→ Les amis du 3^{ème} âge organisent leur **goûter du Printemps** à la Scène Vauban le **jeudi 22 mars** à 14h30.

→ Atouts Ville organise une **belote** au Cap Nord le **jeudi 29 mars** à 13h30.

→ Les amis des Huttés organisent un **loto** à la salle Gérard Caloone le **samedi 7 avril** à 14h. Début des jeux 15h.

→ Les Zigmards organisent un **loto** à la salle des sports des Huttés le **dimanche 8 avril** à 12h30. Début des jeux 14h15.

→ L'émission **Echapées Belles** consacrera, le **samedi 17 mars**, une émission à notre région, vous pourrez notamment y retrouver **l'Association Tourville**.



Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ?

Oui, jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale. Par ailleurs, vous n'avez pas le droit de déposer vos déchets ménagers sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté municipal.

L'abandon d'ordures

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de : → 68€ si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant), → 180€ au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450€.

À savoir :

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€, ainsi que la confiscation du véhicule.

Extrait de l'arrêté municipal du 9 nov. 2005 :

Article 1 : « Les récipients contenant des ordures ménagères doivent être déposés les jours de collecte, en bordure du trottoir ou dans la zone de marquage au sol lorsqu'elle existe, sur les voies ouvertes à la circulation publique ou à l'entrée des voies privées non ouvertes à la circulation, sauf si l'usager a sollicité la régie de collecte pour qu'elle pénètre sur ses voies et/ou privées.

Article 2 : Le dépôt des bacs devra s'effectuer avant sept heures et avant la tournée du véhicule de collecte communautaire.

Article 3 : Aucun bac ne devra rester sur la voie publique entre deux collectes, sous peine de procès-verbal dressé par les agents de la police municipale ou par un agent communautaire assuré.

Article 4 : Les usagers sont responsables des bacs qui leur ont été attribués, à la fois en ce qui concerne les dommages pouvant résulter de la présence sur la voie publique les jours de collecte avant et après celle-ci, ainsi qu'en dehors de ces jours. Les usagers sont également responsables des dommages pouvant être subis par les bacs.

Au-delà de la pollution visuelle, n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite à emprunter la chaussée pour les contourner.

Rentrer ses poubelles c'est donc aussi respecter la sécurité de chacun ! Pensons-y ! Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble.



Les ordures ménagères classiques

Les déchets produits au quotidien par un ménage (ordures ménagères type déchets alimentaires, emballages, bouteilles...) doivent être triés à la source et présentés à la collecte, selon les modalités définies par arrêté.

Rappel :

Pour que les rues de notre commune soient agréables à vivre et sécurisées, vos poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs, en dehors des jours de collecte.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochains ramassages des encombrants :

→ Gravelines Centre, les Huttés et Pont de Pierre : mercredi 25 avril 2018

→ Petit-Fort-Philippe : jeudi 26 avril 2018

TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).

ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU JEUDI 22 FEVRIER 2018

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du Mercredi 13 Décembre 2017 :

Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire. (N°s 2017/176 à 2018/015).

Remises aux membres de la Commission « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines - Travaux » et joint aux autres Conseillers Municipaux.

A.PERSONNEL COMMUNAL :

3. Recrutement - Agents contractuels sur des emplois non permanents - Accroissement saisonnier d'activité ;

Adopté à l'unanimité

4. Création des emplois permanents - Modification des grades suite aux avancements de grade - Mise à Jour du tableau des effectifs ;

Adopté à l'unanimité

5. Information préalable sur les mises à disposition de personnel communal.

Adopté à l'unanimité

B.DEVELOPPEMENT URBAIN :

6. Vente à Monsieur et Madame DEWAELE - Parcelles AB n°s 593p et AB 1066p ;

Adopté à l'unanimité



D.CULTURE COMMUNICATION RELATIONS EXTÉRIEURES :

7. Vente à Monsieur et Madame ROELS - Parcelles AB n°s 593p et AB 1066p ;

Adopté à l'unanimité

8. Vente à Monsieur LORY et Madame LEGUAY - 111, avenue Léon Jouhaux ;

Adopté à l'unanimité

9. Vente à Madame Pierrette MILLOIS - Parcelle AW n° 6p ;

Adopté à l'unanimité

10. Vente à Monsieur et Madame EVERARD - Parcelle AW n° 6p ;

Adopté à l'unanimité

11. Vente à Madame Micheline FOURNIER - Parcelle AW n° 6p ;

Adopté à l'unanimité

12. Vente à Madame Claire FOURNIER - Parcelle AW n° 6p.

Adopté à l'unanimité

13. Contrat Enfance et Jeunesse - Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » - Période 2018-2021.

Adopté à l'unanimité

14. Convention de recueil de témoignages oraux à vocation de mémoire ;

Adopté à l'unanimité

15. Adhésion à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire.

Adopté à l'unanimité

16. Remplacement d'un membre élu au sein des commissions extra municipales ;

Adopté à l'unanimité

17. Information - Remplacement d'un membre non élu au sein de la Commission extra municipale « Services aux personnes âgées (Hors animations) » ;

18. SPAD - Rapport de la Chambre Régionale des Comptes ;

19. Motion relative au projet de réforme de la carte judiciaire.

Adopté à l'unanimité

20. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines, le Centre Communal d'Action Sociale, la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs et le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme - Marché de service de télécommunications - Marché de Location et d'Entretien de Photocopieurs ;

Adopté à l'unanimité

21. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines, le Centre Communal d'Action Sociale et le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme - Marché de prestations pour la mise en place d'une solution relative à la gestion du temps de présence ;

Adopté à l'unanimité

22. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines et le Centre Communal d'Action Sociale - Marché de fourniture de

Adopté à l'unanimité

23. Convention Ville / Département du Nord - Réalisation de travaux et l'exploitation liés à la création d'un giratoire - RD 601 - Carrefour du Colombier.

Adopté à l'unanimité

24. Débat d'orientation budgétaire 2018 : Rapports sur l'orientation budgétaire 2018 (dont schéma pluriannuel de recrutement) - Budget Principal et Budget Annexe.

Adopté à l'unanimité

25. Motion de soutien à l'action des retraités pour la défense de leur pouvoir d'achat.

Adopté à l'unanimité

ANOTER

CONSEIL MUNICIPAL- NOUVEAUX ÉLUS

Plusieurs changements ont récemment eu lieu parmi vos élus.

C'est ainsi qu'au sein du groupe majoritaire, **Lise Blancaert-Jonnekin** a intégré le Conseil Municipal en tant que Conseillère Municipale déléguée aux équipements culturels, au patrimoine historique ainsi qu'aux associations culturelles.

Claude Wadoux fait également son entrée en tant que Conseiller Municipal délégué au suivi opérationnel des travaux, à l'accessibilité et aux relations avec les citoyens, les concessionnaires et la CUD.

Laëtitia Millois, déjà membre du Conseil Municipal, prend désormais en charge la communication interne ainsi que **Josée Bleuez**, Conseillère Municipale déléguée à la santé, qui prend en charge, en plus de sa délégation actuelle, celle liée au handicap.

Hervé Coubel a, quant à lui, quitté ses fonctions. Nous tenons à le remercier pour son investissement au service de la ville.

Du côté de la liste « Gravelines Bleu Marine », c'est **Maxime Menu** qui occupe le second siège de son groupe.

+d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au **Tél : 03 28 23 59 00**.

I.QUESTIONS DIVERSES :

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE :

MOTION

QUESTION

QUESTION



J'AIME GRAVELINES !

Le lundi 12 février était installé sur la place Albert Denvers le Totem « **J'aime Gravelines** ». Celui-ci se déplacera au gré des manifestations tout au long de l'année.

Nous avons déjà reçu pas mal de photos de personnes devant le totem. Vous aussi faites comme eux !

- Prenez-vous en photo devant le totem
- Postez votre photo sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram avec le hashtag **#JaimeGravelines**
- Votre photo sera imprimée et collée au dos du totem.

VIVRE

À GRAVELINES



APRÈS-MIDI CARNAVALESQUE DES AÎNÉS

Cette année, ce sont les aînés qui ont ouvert le bal le mardi 6 février, avec un après-midi carnavalesque proposé par la Municipalité.



REMISE DE DONS

L'association **Les P'tits Baigneurs** a remis 12 000€ de dons à l'occasion de leur assemblée générale le mercredi 7 février au Cambusier.

CONSTRUCTION D'UN CRAPAUDUC

Le samedi 17 février, les jeunes du CMJ avec la Base nautique et de plein air Jean Binard, en partenariat avec le CNPE de Gravelines, ont réalisé la construction d'un crapauduc provisoire rue de l'A+6quaculture. Celui-ci restera en place jusque fin avril dans le but de sauver les crapauds en période de reproduction. En 2017, ce ne sont pas moins de 2 700 crapauds qui ont ainsi été sauvés.



LECTURE PUBLIQUE

Le samedi 17 février, un bel hommage a été rendu à l'artiste Raymond Picque avec la lecture publique « *Au bon souvenir de Raymond Picque* », proposée par la Compagnie L'Amateur Turbulent. Cette lecture, réalisée au Musée du dessin et de l'estampe originale, au cœur de l'exposition « *Raymond Picque à vif* », a attiré bon nombre de passionnés.



FORUM DE L'EMPLOI

La 17^{ème} édition du Forum de l'emploi et de la formation professionnelle s'est tenue le mercredi 21 février au Sportica. Plus de 130 entreprises étaient présentes et près de 1 000 offres d'emplois et/ou formations étaient à pourvoir.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DES RETRAITÉS POUR LA DÉFENSE DE LEUR POUVOIR D'ACHAT AU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2018

Sur **proposition de Bertrand Ringot**, le Conseil municipal a **adopté, à l'unanimité**, cette **motion initiée par des Gravelinois**.

Considérant la **hausse de la Contribution Sociale Généralisée (C.S.G.)**, décidée par le Gouvernement Philippe, à compter du 1er janvier 2018, **de 1,7% sur le revenu des retraités** ayant un revenu fiscal de référence supérieur à 14 404 € pour une personne seule (soit 1 200,33 € mensuel) et à 22 096 € pour les retraités en couple (soit 1 841,33 € mensuel),

Considérant l'**aspect inégalitaire voire discriminant** de cette mesure supportée par les retraités **sans**, par ailleurs, **allégement de charges pour compenser cette ponction**,

Considérant la **non-revalorisation des pensions et retraites** depuis maintenant plusieurs années,

Il est proposé que le **conseil municipal apporte son soutien à une action menée par le groupe apolitique 'Retraités Rackettés'** rassemblant des retraités de tous horizons du territoire national et sollicitant auprès du Gouvernement la **révision voire l'annulation de ce dispositif injuste et discriminant** divisant les français, actifs et retraités.

Dossier à suivre...



24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Nous contacter:
Groupe
ENSEMBLE, pour
Gravelines Gagnant!

Élus du groupe municipal (2 sièges) **L'Alternative : Changeons de Cap !**

LE PAARC : RIGODON JUDICIAIRE

Mercredi 14 février (voir la Voix du Nord du 15 février) a eu lieu, **sur décision du Président du TGI** sollicitée par le conseil d'Olivier Thiriez, une importante opération simultanée d'huissiers accompagnés d'un informaticien expert judiciaire, en mairie de Gravelines, au SIVOM, à la CUD et au siège d'une entreprise de BTP **dans le cadre du PAarc**. Nous vous relations dans notre Tribune du mois de novembre 2017 qu'une plainte avait été déposée par l'entreprise d'Olivier Thiriez. L'entrepreneur s'est porté partie civile auprès du doyen des juges d'instruction (lire La Voix du Nord du 2 juillet 2016). Le litige a donné lieu à la saisie de plusieurs milliers de documents.

Pour l'hôtellerie, le cahier des charges prévoyait la conception d'un hôtel 3 étoiles, la non propriété des terrains par l'investisseur, une date de livraison en 2017... Devenu en finalité : un hôtel 2 étoiles, des terrains (constructibles) vendus 5€/m² et une date de livraison en 2019... Un nouvel appel à projets aurait du avoir lieu afin de permettre aux candidats d'être traités équitablement et à la collectivité de réaliser le meilleur investissement possible.

Nul doute que ces démarches ne sont qu'une étape judiciaire : La première des suites données à d'autres dossiers en cours ? **La certitude pour le contribuable, que ses craintes sur la bonne utilisation de l'argent public et la défense de l'intérêt général, par la majorité, sont plus que légitimes...**

Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez et Sabrina Véron
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et "L'Alternative Changeons de Cap"



Élus du groupe municipal (2 sièges) **Gravelines Bleu Marine**

POURQUOI LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE EST CONDAMNÉE...

Les hauts salaires de Bercy sont épinglez par la Cour des comptes, spécialement ceux des « **administrateurs généraux des finances publiques** » qui font rentrer nos impôts dans les caisses de l'Etat.

Le vol à **350 000 €** du Premier ministre Edouard Philippe inspire les éditorialistes. Au cas où vous ne seriez pas au courant, « vol » ne signifie pas « larcin » mais un trajet en avion entre Tokyo et Paris.

Tant que les dépenses du gouvernement ne diminuent pas, toute baisse d'impôt est illusoire. En France, les dépenses du gouvernement augmentent. Parallèlement, pour acheter les électeurs, les dépenses de « **redistribution** » de l'Etat-providence augmentent aussi.

La « **Parasitocratie** » n'entend pas renverser la vapeur – comme le prouve le projet de loi de finances 2018 – et il faudra bien payer le gâchis, les prébendes et les allocations.

Pour caresser l'électeur contribuable dans le sens du poil et ne pas l'affoler, ces dépenses sont en partie financées par la dette, ce qui est presqu'indolore en période de baisse des taux, cette stratégie (dite de la dette roulée) est aussi très utilisée par la **majorité municipale gravelinoise**.

Mais ils n'en tirent pas toutes les conséquences, selon nous.

Si la **Parasitocratie** – farouchement attachée à son train de vie – ne peut plus emprunter, elle devra taxer. L'Histoire prouve que les crises des finances publiques se déclenchent très vite. Pour reculer l'instant fatal, le gouvernement en place devra aller chercher l'argent qu'il ne peut plus emprunter là où il se trouve : sur vos comptes en banque, dans votre assurance-vie. Il n'aura pas le temps de passer par la fastidieuse (et risquée) phase juridique de consentement à l'impôt.

Tout est juridiquement prévu pour cela. L'arsenal législatif s'est musclé tout au long de 2016 et 2017.

Raffinement suprême, dès 2019, avec la mise en place du **prélèvement de l'impôt à la source**, les « **saisies sur salaires** ou sur **retraites** » seront possibles. Les fonctionnaires de Bercy n'auront qu'à modifier le taux de prélèvement que les entreprises et caisses de retraite appliqueront immédiatement.

La France, pays des contribuables-grenouilles baignant dans l'eau tiède des allocations et de la redistribution, aura donc légalement mis fin à la propriété privée.

L'impôt non consenti sera officiellement devenu du **vol**.

Le FN a besoin de chacun d'entre vous pour l'emporter en 2020.

 **Gravelines Bleu Marine**
3 rue Jean de la Fontaine – 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) **Les Non-Inscrits**

TRANSPORT URBAIN GRAVELINES SERA-T-IL GAGNANT ?

Dans six mois le projet Dk plus de mobilité s'achèvera et le réseau sera accessible gratuitement. Un service de navettes toutes les 10 minutes de Grande Synthe au cœur de l'agglomération Dunkerquoise. Une correspondance toutes les 30 minutes de Grande Synthe à Gravelines. Les horaires de cadencement ne sont pas encore connus à ce jour mais le temps total de parcours avec la correspondance ne sera pas amélioré de façon substantielle pour les gravelinois.



Deux questions méritent d'être posées :

→ La traversée des bus au centre ville de Gravelines est-elle une nécessité ? La difficulté de traverser le centre ville avec un véhicule lourd, les dégâts sur la chaussée et sur les ouvrages d'arts sont des éléments à prendre en compte. Un aménagement et une liaison piétonnière rue des islandais ne permettrait-il pas de remplir la mission ?

→ Le train n'est-il pas une solution plus adaptée ?

Avec une durée d'à peine plus de 20 minutes le train est une alternative à condition d'augmenter la fréquence pour véritablement désenclaver l'A16 et améliorer la desserte de Gravelines.

Tribune rédigée le 20 février 2018

 Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr



SAM. 24
MARS 2018
20H30

SCÈNE VAUBAN

LA SAINT-PATRICK AVEC LE GROUPE «SONERIEN DU»

TARIFS : 8€/4€

BILLETTERIE SUR PLACE
ET EN LIGNE SUR WWW.VILLE-GRAVELINES.FR



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

SERVICE CULTURE
7 RUE VANDERGHOE 59820 GRAVELINES
TÉL. : 03 28 24 85 65
GRAVELINES SCÈNE VAUBAN

